

Reunion CG du GFM

Le mercredi 11 décembre 2019 à 15h30 chez Francis à Gurmençon
Présents: Louis , Fanchon, Gwenn , Sylvie , Mireille , Sophie , Roger.
Excusée et représentée: Dany .

La réunion commence par une lecture par Fanchon de la proposition de commodat rédigée avec l'aide d'Urielle de l'ABDEA :

A l'issue de cette lecture deux propositions de modification du texte sont proposées :

Sur l'article 3 concernant l'état des lieux: Un nouvel état des lieux pourra être réalisé chaque année

Cette modification est adoptée

Sur l'article 9 concernant les conditions suspensives :

Fanchon exprime sa volonté de faire inscrire dans le commodat l'obligation d'installation à titre principal d'au moins un des emprunteurs. Après débat et vote , le CG décide de ne pas modifier cet article.

La signature du commodat par le G 6 se fera avec Mireille à partir du 20 Janvier 2019.

La charte sera réécrite avant la signature du bail définitif afin d'être en adéquation avec cette installation .

Louis devient référent du comité de gérance auprès des loueurs :

Le CG lui demande de rappeler l'urgence de la prise de parts sociales du GFAM par au moins chacun des trois couples pour ,entre autre , des raisons indispensables d'assurance .

Cette demande leur avait été faite lors de la précédente réunion.

Le CG demande également aux loueurs de se renseigner auprès de la DDTM afin d'évaluer les Surface Minimum Agricole envisageable sur la propriété de Gey.

Louis se rendra également jeudi 12 à 15h à la mairie de Sarrance avec Léa pour le PLU :Il évoque un premier contact difficile avec M Darrius chargé du PLU et souhaite pouvoir , en présence du maire , exposer les textes légiférant les zones STECA.

Louis est également chargé d'informer le G6 de la tenue de l'assemblée générale d'Aspe Solidaire .

Le CG propose qu'ils se rapprochent de cette association afin d'être identifiés dans la vallée comme porteur d'un projet économique et de bénéficier si ils le souhaitent de micro prêts .

Prochaine réunion du CG le mercredi 15 janvier 2020 à 15h chez Francis